

GUIDE D'INTERVENTION EN PATRIMOINE BÂTI



VILLE DE
Mascouche



UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DESTINÉ AUX PROPRIÉTAIRES

Ce guide d'intervention en patrimoine bâti vise à accompagner les propriétaires de bâtiments anciens dans les travaux d'entretien, de rénovation et de mise en valeur de leur propriété. Basé sur un inventaire du patrimoine bâti qui a recensé plusieurs bâtiments patrimoniaux du Vieux-Mascouche, ce guide est présenté selon les principaux courants architecturaux résidentiels que l'on retrouve sur le territoire mascouchois.

Un courant architectural, aussi appelé style ou typologie, réfère à une époque de construction et à un ensemble de caractéristiques qui définissent l'architecture d'un bâtiment. La forme générale de la toiture, les types de saillies, les matériaux employés, les modèles d'ouvertures et les éléments d'ornementation sont des caractéristiques architecturales propres à chaque courant selon les influences culturelles, les avancées technologiques et les effets de mode qui ont marqué chaque époque.

L'architecture de Mascouche, qui comporte plusieurs maisons d'influence française et québécoise, mais aussi une grande quantité de résidences influencées par les modèles architecturaux américains, constitue un riche héritage bâti qu'il convient de préserver et de mettre en valeur. Le présent guide vise à mieux conserver les caractéristiques architecturales des bâtiments patrimoniaux de Mascouche, à faire connaître les bonnes pratiques en matière d'entretien et de rénovation et à accompagner les propriétaires dans le processus de délivrance de permis.

COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Mise à part la première fiche qui présente les grands principes à respecter et la dernière présentant un glossaire qui définit et illustre les principaux termes d'architecture utilisés, les sept autres fiches composant ce guide correspondent chacune à un courant architectural distinct. La première

étape pour le propriétaire est donc de déterminer à quel courant appartient son bâtiment ou duquel il se rapproche le plus en consultant l'inventaire du patrimoine bâti ou en demandant l'aide d'un conseiller de la ville. Une fois la bonne fiche identifiée, le propriétaire pourra d'abord reconnaître les caractéristiques importantes de son bâtiment, puis trouver des conseils pratiques à propos des matériaux à privilégier, des bonnes façons d'agrandir le bâtiment, des types de saillies à préserver, des modèles d'ouvertures (portes, fenêtres et lucarnes) à favoriser et des éléments décoratifs à préconiser. Facile à consulter, cet outil devrait permettre au propriétaire de déposer un projet recevable lors de sa demande de permis, et ainsi faciliter l'analyse du projet et la délivrance du permis de construction par les services municipaux.

UNE RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE AUX BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

Les bâtiments patrimoniaux situés dans le Vieux-Mascouche sont assujettis à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, aussi appelé PIIA, qui vise à mieux préserver les caractéristiques architecturales de ces bâtiments et de ce milieu sensible. Étant donné que le présent guide d'intervention fait partie intégrante de cette réglementation basée sur les objectifs et des critères qualitatifs, les propriétaires sont au courant à l'avance des principes d'intervention et des bonnes pratiques à respecter dès la planification de leurs travaux. Donc, un projet qui respecte à la lettre les consignes et les orientations du guide d'intervention devrait en principe être accepté par le comité qui analysera la demande de permis de construction et qui recommandera au conseil municipal de délivrer le permis en respectant, le cas échéant, certaines conditions. En raison de ce processus d'analyse, le propriétaire doit cependant s'attendre à un délai de quelques semaines pour obtenir son permis de construction et planifier ceux-ci en conséquence.



1 Les grands principes d'intervention



2 La maison d'inspiration française



3 La maison traditionnelle québécoise



4 La maison à mansarde d'influence Second Empire



5 La maison d'influence éclectique



6 La maison vernaculaire américaine



7 La maison Boomtown avec couronnement



8 La maison Boomtown à fausse mansarde



9 Glossaire architectural

1 LES GRANDS PRINCIPES D'INTERVENTION

Toute intervention sur un bâtiment patrimonial doit respecter certains principes fondamentaux. Ces bâtiments nécessitent une attention particulière lorsqu'il est question de leur entretien, de leur rénovation, de leur restauration, de leur agrandissement, de leur transformation ou d'un changement d'usage. Peu importe le type d'intervention, ces grands principes rappellent que l'improvisation n'est pas une option.

Les six grands principes d'intervention présentés dans ce guide démontrent également que toute intervention doit respecter un certain nombre d'étapes. Celle de la planification des travaux est sans doute la plus importante afin d'effectuer les bons choix qui contribueront à la préservation architecturale du bâtiment. Il ne faut pas non plus oublier d'obtenir un permis de la Ville avant même d'acheter les matériaux, d'embaucher des ouvriers et de débiter les travaux.



PRINCIPE 1 BIEN CONNAÎTRE AVANT D'INTERVENIR

Avant toute intervention sur un bâtiment patrimonial, il convient d'avoir en main un maximum d'informations sur son histoire, ses éléments architecturaux, le courant stylistique auquel il appartient et son état physique. Bien connaître l'état et la valeur patrimoniale du bâtiment permet de faire des choix éclairés par la suite. Il s'agit d'un travail qui ressemble à une enquête pour approfondir les connaissances sur le bâtiment. Ceci peut se faire en plusieurs étapes :

- Rechercher et rassembler un maximum de documents historiques (titres de propriété, photographies anciennes, témoignages d'anciens propriétaires ou de voisins) afin d'établir la période de construction de la maison et de comprendre son évolution à travers le temps.
- Déterminer le courant stylistique auquel appartient le bâtiment ou duquel il se rapproche le plus en consultant l'inventaire du patrimoine bâti. Repérer également les caractéristiques architecturales d'intérêt et les matériaux anciens dans le but de les conserver, de les mettre en valeur ou de les rétablir.
- Dans le cas d'une maison ayant subi plusieurs interventions, retracer les composantes d'origine en analysant des photographies anciennes ou en sondant, par exemple, ce qui se cache sous les revêtements modernes. L'observation de maisons semblables bien conservées, dans le voisinage ou dans la région, peut aussi renseigner sur l'aspect d'origine.
- Réaliser un bilan de santé de la maison, élément par élément. Déterminer les composantes à réparer, celles à remplacer et les éléments en bon état qui nécessitent un entretien. Cerner les causes de la détérioration des composantes (infiltrations d'eau, gouttières abîmées, fin de vie utile d'un matériau) et établir les réparations urgentes à effectuer.



Le recours à des photographies anciennes, lorsque disponibles, permet de mieux connaître l'état d'origine d'un bâtiment.
Source : © Société d'histoire de Mascouche



Les artisans et experts en construction sont en mesure de restaurer ou de reproduire des composantes anciennes que l'on ne peut trouver sur le marché.

PRINCIPE 2 S'ADJOINDRE DES BONNES RESSOURCES

Il est conseillé de s'adjoindre des ressources professionnelles qui sauront donner de judicieux conseils lors de la planification et de l'exécution des travaux sur des bâtiments anciens. Les architectes, les entrepreneurs et les artisans, idéalement spécialisés en patrimoine, sont des atouts pour un travail de qualité qui respecte le caractère patrimonial du bâtiment.

L'apport de professionnels qualifiés s'avère un investissement avantageux à moyen et à long termes. En effet, ces spécialistes pourront orienter le propriétaire dans la priorisation des travaux, vers des matériaux et des éléments ayant une durée de vie appréciable ou qui sont de meilleurs choix écologiques ou vers des solutions plus acceptables en matière de préservation patrimoniale. Par ailleurs, les artisans expérimentés pourront réparer, restaurer ou refaire des composantes anciennes qui ne se trouvent plus sur le marché. Le recours à des techniques traditionnelles est souvent la meilleure option pour préserver l'authenticité et le cachet d'un bâtiment patrimonial.

PRINCIPE 3 PRIORISER L'ENTRETIEN

L'entretien régulier est la règle d'or pour conserver les bâtiments anciens et augmenter leur durée de vie. Il est donc souhaitable d'effectuer de petits travaux au fur et à mesure que des indices de détérioration apparaissent plutôt que de faire des interventions plus importantes moins souvent. Entretenu de façon exemplaire, un bâtiment ne requiert presque jamais de travaux majeurs.

Le maintien d'un bâtiment en bon état de conservation suppose qu'on y effectue régulièrement des travaux d'entretien. Ces opérations permettent d'éviter sa dégradation progressive et, conséquemment, de contribuer à la préservation des caractéristiques anciennes de la Ville de Mascouche. De plus, l'ornementation de certaines maisons est parfois unique et irremplaçable. Il vaut mieux en prendre soin, puisque ces pièces rares seraient difficiles à reproduire à des coûts raisonnables.



L'entretien demeure le meilleur moyen de conserver longtemps un bâtiment ancien.

Les coûts liés à l'entretien correspondent généralement à une infime partie des coûts d'une rénovation plus importante. De plus, l'entretien peut habituellement être réalisé par le propriétaire lui-même ou par certains ouvriers (peintres, menuisiers), alors que des travaux de rénovation requièrent souvent l'apport d'experts ou d'un entrepreneur en construction. L'entretien représente donc une économie appréciable quant aux coûts répartis sur la durée d'un bâtiment.

Par ailleurs, l'entretien est synonyme de prévention. Inspecter périodiquement un bâtiment ancien pour prévenir d'éventuels dommages, c'est aussi une bonne façon de protéger le patrimoine. L'adage « mieux vaut prévenir que guérir » s'adapte ici parfaitement au bâtiment patrimonial.



Cette maison patrimoniale possède une authenticité remarquable.

PRINCIPE 4 PRÉSERVER L'AUTHENTICITÉ D'UN BÂTIMENT

La nature des matériaux qui composent les murs extérieurs, la toiture, les portes et les fenêtres contribue grandement au cachet d'un bâtiment ancien. Les matériaux traditionnels, notamment le bois, la brique et la pierre, n'ont pas leur pareil pour révéler le caractère ancien d'un bâtiment et le savoir-faire de nos ancêtres en matière de construction.

Avec l'arrivée des produits industrialisés sur le marché, plusieurs matériaux d'imitation à base de plastique, d'aluminium, de goudron, de fibre de bois ou de ciment sont apparus. Souvent moins coûteux et exigeant une main-d'œuvre moins spécialisée, ces nouveaux matériaux ont fréquemment remplacé ou recouvert les matériaux traditionnels d'origine. S'il est vrai que ces matériaux demandent un entretien minimal, ce type d'intervention est regrettable en matière de cachet et d'authenticité et appauvrit l'aspect de nos villages et de nos paysages.

Ainsi, lorsqu'une maison possède toujours ses matériaux d'origine, on devrait veiller à les conserver le plus longtemps possible en les entretenant, en effectuant des réparations ou en remplaçant quelques éléments abîmés. Lorsque la maison fait déjà usage de matériaux d'imitation, tout n'est pas perdu. Il y a toujours moyen de revenir à des matériaux plus compatibles lors de prochains travaux. D'ici là, il est aussi possible d'améliorer la situation en rétablissant quelques détails perdus comme des chambranles autour des fenêtres par exemple, ce qui peut faire une grande différence.



PRINCIPE 5 FAVORISER LES INTERVENTIONS RÉVERSIBLES

La réversibilité définit une intervention qui n'affecte pas les caractéristiques essentielles d'une construction comme sa forme et celle de la toiture ainsi que les dimensions et l'emplacement des ouvertures. Il est relativement facile de retrouver l'état antérieur d'un bâtiment qui n'a subi que des interventions réversibles. Par conséquent, privilégier ce genre d'intervention permet de conserver le caractère patrimonial d'un bâtiment et d'éviter les erreurs. On s'assure ainsi de respecter les apports positifs du temps et de pouvoir revenir en arrière si les interventions sont plus tard jugées incompatibles avec la valeur historique du bâtiment.

Les principales interventions réversibles sont le changement des portes et des fenêtres, le remplacement des matériaux de revêtement des murs et de la toiture, les travaux de peinture et les réparations mineures. Ce sont des opérations relativement mineures qui peuvent affecter un bâtiment quelques fois durant sa vie sans en altérer ses caractéristiques essentielles.

Les principales interventions irréversibles sont le surhaussement d'un étage, la modification de la pente ou de la forme du toit, le déplacement, l'agrandissement ou la réduction d'une ouverture ainsi que la suppression d'une galerie ou d'un balcon. Ce sont des opérations majeures qui altèrent de façon plus profonde un bâtiment et peuvent avoir un effet négatif sur sa valeur patrimoniale.

PRINCIPE 6 INTERVENIR TOUT EN PROTÉGÉANT L'ENVIRONNEMENT

La conservation du patrimoine et le souci de l'environnement sont deux concepts qui ont beaucoup en commun. Dans les deux cas, on vise à protéger le mieux possible les ressources afin de les transmettre aux prochaines générations. Les travaux de rénovation ou de restauration doivent être pratiqués selon une approche de développement durable afin de ne pas compromettre les ressources environnementales. Ainsi, lorsque vient le temps de transformer des bâtiments patrimoniaux, d'aménager des terrains ou de construire de nouveaux bâtiments dans un secteur ancien, il convient d'intervenir avec doigté et intelligence, dans le respect du patrimoine bâti et naturel existant.

Voici quelques conseils pour réduire son empreinte écologique en matière de construction :

- Favoriser la conservation et la préservation à toute démolition qui entraîne énormément de matières résiduelles qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.
- Valoriser l'entretien, car les bâtiments bien entretenus nécessitent moins de travaux de remplacement, ce qui, à long terme, engendre moins de rebuts.
- Utiliser des matériaux sains, naturels, recyclés et locaux plutôt que des produits industrialisés ou synthétiques fabriqués à l'extérieur de la région ou du pays. Éviter particulièrement les matériaux à base de plastique ou 0de PVC.
- Choisir des produits (peintures, isolants, bois) certifiés écoresponsables.
- S'assurer que l'efficacité énergétique de la maison est adéquate (bonne isolation des murs, de la toiture et des fondations, ajout de coupe-froid aux portes et fenêtres et utilisation d'un système de chauffage performant limitant les combustibles fossiles).
- S'inspirer des concepts bioclimatiques dont sont habituellement dotées les maisons anciennes (orientation vers le sud, chauffage passif en hiver, protection des vents dominants, débords de toit et arbres contrant les chauds rayons du soleil en été, ventilation naturelle, etc.).

3 LA MAISON TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE

Au début du 19^e siècle, l'architecture traditionnelle héritée du Régime français est confrontée à l'architecture néoclassique anglaise. Ceci aboutit à une synthèse originale, connue sous le nom de maison traditionnelle québécoise, bien adaptée à notre climat. C'est un modèle architectural propre et identitaire au Québec.

Ce type d'architecture domine le paysage bâti des campagnes et des villages québécois pendant la majeure partie du 19^e siècle. La maison traditionnelle québécoise résulte de l'évolution de la maison d'esprit français quant à la forme du toit et à l'augmentation du nombre d'ouvertures, ainsi que de l'influence de l'architecture néoclassique anglaise dans l'organisation rigoureuse et symétrique des composantes et les éléments décoratifs d'influence classique. La galerie couverte fait son apparition dans ce modèle architectural.



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- **Corps de logis rectangulaire.**

Un étage et demi, peu exhaussé du sol.

- **Carré en maçonnerie de brique ou en bois pièce sur pièce** revêtu d'un parement léger (planches ou bardeau de bois, tôle embossée, amiante-ciment, etc.).

Cheminées :
présentes
aux extrémités
du toit.

Toit :

deux versants aux
larmiers recourbés
recouverts de tôle
traditionnelle.



Façade :

composition symétrique
qui dénote une influence
néoclassique.

Galleries :

aménagée en façade
couverte d'un larmier
ou d'une toiture
indépendante du toit
principal, qui se poursuit
parfois sur le côté.

Portes et fenêtres :

fenêtres en bois à
battants à grands
carreaux, portes en
bois, lucarnes à pignon
parfois présentes.

**Ornementation
sobre :**

chambranles autour
des ouvertures (a),
planches cornières
(b), boiseries
décoratives sur
la galerie (c).

MATÉRIAUX

Pour la toiture, la tôle traditionnelle (à baguettes ou pincée) est à privilégier. La tôle traditionnelle en acier galvanisé, matériau très durable, peut être réparée et repeinte pour allonger sa durée de vie. La tôle industrielle (ondulée, profilée, prépeinte) peut-être acceptable à condition que les vis ne soient pas apparentes et que son aspect rappelle la tôle traditionnelle. Le bardeau d'asphalte et les autres matériaux synthétiques (plastique, etc.) sont à proscrire.

Pour les murs extérieurs, certaines maisons traditionnelles québécoises sont en maçonnerie de briques. Dans de tels cas, la brique et ses joints de mortier doivent être soigneusement entretenus et les sources d'humidité doivent être éloignées par le maintien en bon état des gouttières et l'élagage de la végétation. Évitez de peindre la brique. Aucun matériau d'imitation n'est acceptable pour remplacer ou masquer de la maçonnerie de briques.

Pour les maisons en bois revêtues de matériaux légers, favorisez le bois en planches horizontales ou verticales ainsi qu'en bardeau comme matériau de parement extérieur. Le bois demande bien sûr un entretien périodique par l'application de peinture ou de teinture opaque. Parmi les matériaux d'imitation acceptables, notons le fibrociment et le bois d'ingénierie (ex. Canexel) qui offrent une apparence similaire au bois. Le vinyle, l'aluminium et autres matériaux à base de plastique sont à proscrire. Les maisons revêtues en tôle embossée ou de bardeau d'amiante-ciment de facture ancienne devraient le demeurer et être soigneusement peintes, mais ces matériaux ne sont plus disponibles sur le marché aujourd'hui.



Maison revêtue de briques.



Maison revêtue de planches de bois verticales avec toiture en tôle pincée.



Maison traditionnelle québécoise revêtue de tôle embossée imitant la pierre de taille sur les murs et de tôle pincée sur la toiture.



Maison revêtue de bardeau d'amiante-ciment losangé avec une toiture en tôle pincée.

VOLUMÉTRIE ET AGRANDISSEMENT

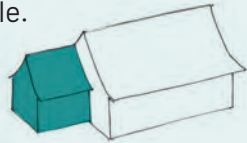
La maison traditionnelle québécoise possède un volume simple à plan rectangulaire coiffé d'une toiture à deux versants à base recourbée dont la pente est d'environ 45 degrés. On retrouve parfois des variantes à deux étages et demi. Évitez de surélever la maison en modifiant la pente et la forme du toit qui est la principale caractéristique de ce modèle architectural.

Ce modèle architectural est habituellement bien assis au sol. Évitez, si la fondation est refaite, d'exhausser la maison au-delà de la hauteur de son sous-sol original.



Pour agrandir une maison de ce type, deux options sont à privilégier :

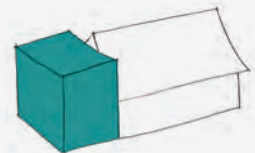
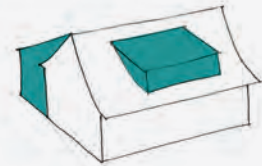
1 Modèle de la cuisine d'été latérale reproduisant de façon réduite le volume et la forme du toit avec un recul par rapport à la façade principale.



2 Annexe arrière avec toiture perpendiculaire au corps de logis principal.



Évitez d'agrandir par l'avant ou en continuité avec la façade principale ainsi qu'avec des volumes trop imposants et à la forme de toit inappropriée.



SAILLIES

La maison traditionnelle québécoise possède presque toujours une large galerie sur toute la longueur de sa façade principale qui se poursuit parfois sur le côté. Cette galerie est couverte par le larmier de la toiture qui se prolonge ou par un petit toit indépendant, aussi appelé auvent ou pare-soleil, soutenu par des poteaux. Construite en bois, la galerie est vulnérable aux intempéries et doit être entretenue et repeinte périodiquement de même que ses ornements (voir section ornementation). Évitez de supprimer une galerie ou d'en réduire sa largeur. Si la galerie possède un garde-corps, celui-ci doit être en bois ou en métal peint de facture traditionnelle et non en bois traité d'aspect préfabriqué.

Les cheminées, généralement en maçonnerie de briques, doivent aussi être entretenues avec soin pour éviter que leurs joints s'effritent et que l'eau s'infilte dans la maçonnerie et à l'intérieur de la maison.





Fenêtres à battants en bois à grands carreaux.

PORTES ET FENÊTRES

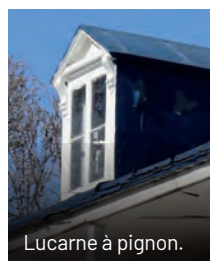
La maison québécoise possède habituellement des portes en bois traditionnelles munies d'un vitrage. Parfois, elles sont surmontées d'une imposte vitrée (fenêtre fixe). Il convient de conserver ces caractéristiques ou de les rétablir si la porte actuelle (en acier ou en PVC) ne convient pas à ce modèle architectural.

Le type de fenêtre le plus courant pour cette architecture est la fenêtre à deux battants en bois munie de six grands carreaux. Parmi les modèles de remplacement acceptables, notons la fenêtre à manivelle qui imite la fenêtre à battants à grands carreaux ainsi que la fenêtre à guillotine. Évitez les fenêtres coulissantes, les fenêtres à manivelle à un seul battant ainsi que les fenêtres sans aucune division. Bien que le bois soit à privilégier, les fenêtres en aluminium ou en PVC peuvent être acceptables à condition que leur aspect imite celui d'une fenêtre ancienne.

Quant aux lucarnes à pignon, souvent présentes sur ce modèle de maison, elles demandent un bon entretien et leur matériau et le modèle de fenêtre doivent être agencés avec les autres composantes. Si des lucarnes sont ajoutées, elles doivent être distribuées avec symétrie et leurs dimensions ne doivent pas être trop imposantes. Évitez de surcharger la toiture avec de trop nombreuses lucarnes et évitez les grandes lucarnes continues qui peuvent défigurer la maison.



Portes en bois avec imposte et baies latérales et fenêtre traditionnelle en bois à grands carreaux.



Lucarne à pignon.



Cette façade est dotée de chambranles autour des ouvertures et de planches cornières.

ORNEMENTATION ET COULEUR

La maison traditionnelle québécoise possède habituellement une ornementation sobre. Pour les maisons revêtues de bois ou d'un matériau léger, on retrouve souvent des planches de finition, appelées chambranles, autour des ouvertures ainsi que des planches cornières aux angles des murs.

Les galeries sont également souvent parées de boiseries décoratives avec des poteaux ouvragés et des aisseliers. Des boiseries ornementales décorent aussi parfois les lucarnes. Ces éléments, souvent issus des modes victoriennes du 19^e siècle, offrent élégance et raffinement à la maison québécoise et doivent être conservés autant que possible ou reproduits si certaines parties sont abîmées ou disparues. Il faut toutefois éviter de surcharger ce type de maison d'ornements superflus, car la sobriété reste de mise.

Quant à la couleur, outre la brique qui doit conserver sa teinte naturelle en évitant de la peindre, notons que les teintes claires étaient traditionnellement utilisées pour les murs. Il est toutefois possible de peindre les revêtements de couleur foncée, en évitant les couleurs criardes, pourvu que les éléments de décor (galeries, chambranles, etc.) soient de couleur contrastante.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Le remplacement d'une toiture en bardeau d'asphalte par une toiture en tôle d'apparence traditionnelle rehausse l'intérêt de cette maison traditionnelle québécoise de Mascouche.



Avant



Après



AISSELIER

Boiserie décorative qui est apposée à la jonction d'un poteau et d'une toiture de galerie. Cet élément en bois découpé, souvent peint en blanc, rappelle, par analogie, une aisselle humaine. Les aisseliers adoptent des modèles très variés, des plus simples aux plus élaborés, et représentent souvent des motifs végétaux (feuilles, fleurs, etc.).



AUVENT

Petit toit en saillie généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre devant une baie, une façade, pour se protéger de la pluie ou du soleil. L'auvent qui protège souvent une galerie ou un balcon est aussi appelé pare-soleil, avant-toit ou marquise.



BALUSTRADE

Ouvrage délimitant une galerie surélevée, un balcon ou un escalier destiné à protéger les occupants d'une chute. Aussi appelée garde-corps, la balustrade est constituée d'une rangée de balustres généralement ornementés portant une tablette d'appui.



BRISIS

Les toits mansardés ou brisés issus de l'architecture Second Empire sont constitués de deux parties aux pentes différentes, le brisis et le terrasson. Le brisis est la partie basse et abrupte du toit, presque verticale et parfois recourbée. C'est dans cette partie que sont concentrées les lucarnes. L'arête qui sépare le brisis du terrasson se nomme la ligne de brisis.



CHAMBRANLE

Un chambranle constitue l'encadrement d'une ouverture de porte ou de fenêtre. Généralement constitué de planches plus ou moins moulurées, le chambranle rappelle les pierres qui encadraient autrefois les baies et qui avaient un rôle structural dans le mur en maçonnerie. Sur les maisons traditionnelles du Québec, le chambranle est l'élément décoratif le plus courant.



CONSOLE

La console est une moulure saillante qui peut prendre des formes diverses (volute, S, équerre, etc.) que l'on retrouve généralement à l'intérieur d'une corniche ou comme support sous un élément en saillie.



CONTREVENT

Grand panneau extérieur en bois destiné à être rabattu devant une porte ou une fenêtre afin de contrer les effets du vent. Lorsqu'il est ajouré pour filtrer les rayons du soleil, il est aussi appelé persienne, jalousie ou volet. Le faux-contrevent ou faux-volet est un élément d'imitation fixe et décoratif, non fonctionnel.



CORBEAU

Grande console en pierre, en bois ou en métal en saillie qui marque généralement l'extrémité d'une corniche au sommet d'une façade. Le corbeau avait originellement le rôle de supporter un élément en encorbellement, mais il a plus souvent une fonction décorative.



CORNICHE

La corniche est un élément en surplomb aménagé au sommet d'un mur pour le décorer. La corniche peut être moulurée ou dotée d'ornements répétitifs comme des modillons ou des consoles.



ÉPI

Ornement en bois ou en métal décorant la crête ou le faîte d'un toit, d'une tourelle ou d'une lucarne.



ESSE

Crochet métallique en forme de S parfois utilisé comme extrémité des tirants afin d'éviter l'écartement des murs en maçonnerie ou comme lien solide entre les poutres des planchers et les murs extérieurs.



FAUSSE MANSARDE

Toiture dont l'aspect ressemble à un toit mansardé, mais qui, en réalité, est un toit plat, dont le parapet est orné d'un brisis en façade.



FENÊTRE À BATTANTS

Fenêtre composée de deux parties mobiles sur ses gonds, s'ouvrant vers l'intérieur selon un axe vertical. La fenêtrée à battants peut être munies de petits ou de grands carreaux et comporte parfois une imposte. La fenêtrée dont les battants s'ouvrent vers l'extérieur est généralement une fenêtrée à manivelle.



FENÊTRE À GUILLOTINE

Fenêtre dont le châssis inférieur glisse verticalement entre deux rainures et peut se retenir en l'air, au moyen de tourniquets.



GRILLE FAÎTIÈRE

Cet élément, aussi appelé crête faîtière, orne parfois le sommet ou le faite d'un pignon, d'un toit ou d'une tourelle. Le plus souvent en fer forgé, la grille faîtière a surtout une fonction ornementale. Elle permet, avec ses volutes, ses fleurons et autres motifs décoratifs (fleurs de lys, feuillages, etc.) de couronner élégamment la partie supérieure du bâtiment.



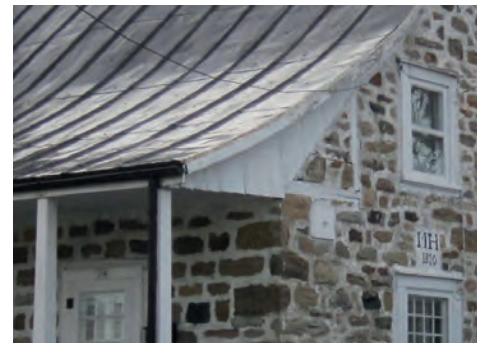
IMPOSTE

Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtrée et séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte. L'imposte peut-être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.



LAMBREQUIN

Ornement découpé ou assemblé, en bois ou en métal, rappelant parfois de la dentelle et bordant la partie supérieure de l'avant d'une galerie.



LARMIER

Débord d'une toiture, ou avant-toit, qui fait saillie au-dessus d'un mur destiné à éviter le ruissellement de l'eau sur ce dernier. Le larmier, qui désigne souvent plus spécifiquement la partie sous le débord du toit (soffite), peut être droit ou recourbé.



LINTEAU

Pièce horizontale (de bois, pierre, métal) qui forme la partie supérieure d'une ouverture et soutient les ouvrages situés au-dessus de la baie. Le linteau peut être à la fois structural et décoratif ou être constitué de pierres ou de briques formant un arc.



LUCARNE À CROUPE

Lucarne dont le toit à deux versants est tronqué à son extrémité pour former un troisième versant de forme triangulaire. La lucarne à croupe est aussi parfois appelée lucarne capucine.



LUCARNE À PIGNON

Forme de lucarne la plus courante dont les deux versants forment un pignon triangulaire au-dessus de la fenêtre. La lucarne à pignon est parfois appelée lucarne jacobine.



LUCARNE EN APPENTIS

Lucarne dont le toit à un seul versant descend dans la même direction que le toit principal, mais avec une pente plus faible. Aussi appelée lucarne rampante ou lucarne en chien assis.



LUCARNE PENDANTE

La lucarne pendante est généralement localisée à moitié dans le toit d'un édifice et à moitié dans son mur de façade, interrompant ainsi la corniche qui marque la base de la toiture. Ce type d'ouverture est notamment associée aux bâtiments à toit mansardé ou dotés d'une fausse mansarde d'influence Second Empire et est souvent ornée de boiseries décoratives.



ORIEL

Ouvrage en avancée dans la façade ou fenêtre en encorbellement faisant saillie sur un mur, généralement sur plus d'un étage. Lorsque l'oriel occupe un seul niveau, on l'appelle parfois logette, bow-window ou bay-window.



PARAPET

Le parapet est le prolongement d'un mur extérieur au-dessus du toit d'un bâtiment. Le parapet est souvent dentelé ou découpé en gradins afin d'orne le couronnement d'un édifice.



PLANCHE CORNIÈRE

Dans une structure en bois assemblée en pièce sur pièce, un poteau de coin vertical reçoit les madriers horizontaux afin de bien consolider l'ensemble. Dans les parements extérieurs horizontaux, cet élément vertical est devenu une composante décorative sans fonction structurale. En effet, des planches « cornières » viennent créer une belle finition à ce parement aux angles du bâtiment.



PORCHE

Construction en saillie comportant une toiture qui abrite la porte d'entrée d'un bâtiment. Contrairement à la galerie qui s'étire en largeur, le porche occupe généralement seulement l'espace devant l'entrée.



RETOUR DE CORNICHE

Lucarne dont le toit à un seul versant descend dans la même direction que le toit principal, mais avec une pente plus faible. Aussi appelée lucarne rampante ou lucarne en chien assis.



TERRASSON

Les toits mansardés ou brisés issus de l'architecture Second Empire sont constitués de deux parties aux pentes différentes, le brisé et le terrasson. Le terrasson est la partie supérieure et presque plate qui est moins visible de ce type de toiture.



TOURELLE

Petite construction en saillie, sur fondation ou en encorbellement, qui domine en hauteur un bâtiment, un balcon ou un oriel. De plan circulaire, carré ou octogonal, la tourelle peut être ornée d'un pignon, d'un mât, d'une grille faîtière ou d'une toiture à la forme particulière.



VÉRANDA

Construction légère en bois, largement vitrée, adossée à la façade d'un bâtiment. La véranda est parfois le résultat de la fermeture d'une galerie à l'aide de fenêtres juxtaposées.

NOTES